

**Reproches envers Desroches pour les dommages subis par *le Mars*
lors de l'ouragan du 1^e mars 1772.**

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/118
(Campagnes 1772. côtes de France, Portugal, Antilles, mers orientales)

Lettre de Bouvet à Poivre du 8 mars 1772 et réponse.

MM. Bouvet et Poivre ont la mémoire bien courte. Ils semblent avoir oublié qu'à la réclamation de Bouvet et Launay, en forme de mémoire daté du 23 novembre 1771, le gouverneur Desroches répondait en renvoyant à l'intendant le soin de trouver une solution satisfaisant au désir de ces messieurs de voir *le Mars* poursuivre sa route, sans pour autant contrevenir aux ordres du roi. L'intendant avait répondu à Bouvet et Launay le lendemain, sans rien décider sinon de patienter « un mois ou deux ». Deux mois, cela amenait au 24 janvier. Entre cette date et le 14 février où les ordres étant venus de Versailles, *le Mars* fut autorisé à reprendre la mer, on ne trouve aucune demande de Bouvet et Launay, ni aucune suggestion de l'intendant qui puisse accuser Desroches de s'être obstiné. On trouvera sur la base documentaire => En 1772 principalement : Extrait du journal de M. Bouvet,

=====

*Lettre à M. Poivre, à l'occasion des besoins et secours
nécessaires au vaisseau le Mars après l'ouragan.*

Le 8 mars 1772 à 6 h. du matin.

Monsieur,

Je me hâte de vous apprendre qu'enfin *le Mars* est à flot depuis quatre heures du matin ; ce n'a pas été sans beaucoup de peine ; quoique le vaisseau ait été six heures échoué ; étant heureusement sur un fond de sable, il n'en a reçu aucun dommage, et ne fait point d'eau ! Cette nouvelle, Monsieur, vous sera certainement agréable, la protection que vous n'avez cessé de donner à cet armement depuis l'embargo mis par Monsieur le Ch. Desroches sur le vaisseau à son retour de l'Inde, au grand préjudice de notre crédit dans l'Inde, du commerce et des colonies que nous y possédons dont il fait l'unique ressource, m'assure de toute votre satisfaction à cet égard.

Nous avons couru dans le fort de l'ouragan le danger le plus évident de nous perdre avec le vaisseau et la riche cargaison qu'il renferme. Je regarde comme un miracle de la providence qu'il se soit échoué comme il l'a fait, dans un moment surtout où la perte de nos câbles et la violence continue de l'ouragan nous laissaient sans ressource.

Tout mon état-major, ainsi que mon équipage est abattu de fatigue, j'ai moi-même été, comme vous le savez, estropié du bras droit par une chute que le vent m'a occasionné. Ce dernier point m'occupe moins que le reste.

Nous avons perdu dans cet événement tous nos bateaux, huit câbles avec leurs ancres, nos deux mâts de hune, le mât de perroquet de fougue, ainsi que la grande hune et ses barres ont été emportées du même tourbillon. La partie de tribord de la poulaine a été entièrement brisée par les secousses des câbles.

Je connais trop bien vos bonnes intentions, Monsieur, pour n'être pas assuré que vous allez mettre en usage toutes les ressources de votre port pour me rétablir et me mettre en état de reprendre la mer le plus tôt possible afin de primer la mauvaise saison du cap de Bonne-Espérance. Je sens bien que vos moyens seront faibles, vu le désastre général et la disette dans laquelle vous étiez déjà, mais, quels qu'ils soient, je vous demande assistance, et suis bien convaincu que vous ne me la refuserez

pas. Je saurai de mon côté me restreindre aux besoins les plus indispensables. Ce contretemps vient bien mal à propos dans un moment où votre santé est si délabrée.

Convenez, Monsieur, qu'il est bien malheureux que M. le Ch. Desroches se soit obstiné à retenir *le Mars* comme il l'a fait, malgré les représentations réitérées que nous lui avons faites sur la nécessité de nous renvoyer en France, et l'inutilité de ce vaisseau dans un port absolument dépourvu d'hommes de mer, agrès, apparaux et autres choses nécessaires à son armement, même dans les temps de guerre, à plus forte raison lorsqu'on était assuré par différents vaisseaux du rétablissement de la paix en Europe. S'il avait bien voulu se conformer aux dispositions où vous avez toujours été de nous laisser partir, nous n'aurions pas couru le risque de perdre un vaisseau qui fait l'unique ressource de l'Inde, et renferme la fortune de presque tous les négociants de Pondichéry.

Il est nécessaire, Monsieur, que je me mette en règle vis-à-vis de mes armateurs et du ministre qui m'a confié le commandement du *Mars* ; pour cet effet, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vais déposer au greffe de l'amirauté toutes les pièces originales des procès-verbaux que j'ai été obligé de faire pour constater le refus de M. le Ch. Desroches dont j'emporterai avec moi copie collationnée. J'aurai l'honneur de vous en remettre un double, auquel je joindrai copie des lettres que j'ai l'honneur d'écrire au ministre de la Marine pour lui faire part des raisons qui me retenaient ici et que j'espère vous voudrez bien lui confier à votre arrivée en France.

Je joins ci-inclus à la présente, un état de nos besoins les plus urgents auxquels je vous prie d'avoir égard.

Signé Bouvet

*

Réponse de M. Poivre

à l'Isle de France, le 9 mars 1772

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai appris avec bien de la satisfaction que votre vaisseau avait été remis à flot hier matin.

Quoique je sois très malade, soyez persuadé que je ne m'occuperai pas moins de donner au port les ordres nécessaires pour que l'on vous procure tous les secours possibles afin de vous mettre en état de faire votre retour en France. J'ai reçu l'état des besoins de votre vaisseau que vous avez joint à votre lettre, je le communiquerai à M. Maingard, capitaine de port, afin qu'il tâche de faire exécuter tous les articles qu'il contient, autant que nos moyens pourront le permettre.

Toutes les observations contenues dans votre lettre sont justes. Je ne puis pas désapprouver le parti que vous prenez de vous mettre en règle pour n'être pas blâmé de vos armateurs, et leur prouver que si vous avez été retardé dans votre mission, ce retard n'a pas dépendu de vous.

J'aurais bien désiré que M. le Ch. Desroches, informé du maintien de la paix en Europe, eut levé l'embargo qui avait été mis sur votre vaisseau. Il en aurait résulté un bien pour la colonie à cause des consommations, et un avantage considérable pour les négociants de Pondichéry.

Je rendrai toujours, Monsieur, dans toutes les occasions les témoignages dus à votre conduite et à votre zèle pour l'armement confié à vos soins qui ne pouvait être en meilleurs mains.

Signé Poivre

M. Bouvet à son bord.

Toutes ses copies conformes aux originaux restant en mes mains.

Bouvet

* * *